

**Syndicat Mixte du  
Pays du Chinonais**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres : 22

L'an deux mille vingt et un,  
Le 18 mars à 17h00

En Exercice : 21  
Présents : 15  
Votants : 18  
Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Le Comité Syndical**  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des  
Fêtes de Panzoult sous la présidence de **Monsieur Gilles MORTIER**

Date de convocation : 11/03/2021

**OBJET :**

**Mission Transition  
alimentaire et agricole en  
Chinonais**

**PRESENTS :**

MMES Nadège ARNAULT – Florence BOULLIER - Aurèlie GASNIER-  
ROCHER – Sophie LAGREE - MM. Gilles MORTIER - Christian PIMBERT  
- Paul TULASNE - Didier GODOY – Claude BORDIER - Serge MOREAU -  
- Pascal BLANCHARD – Etienne MARTEGOUTTE – Thierry BRUNET –  
Laurent RAINEAU – Francis DESBOURDES

**Absents excusés avec procuration :**

Michel CHAMPIGNY représenté par Gilles MORTIER  
Christophe BAUDRY représenté par Gilles MORTIER  
Denis FOUCHE représenté par Didier GODOY

**Absents excusés :**

Isabelle RAIMOND PAVERO

**Absents :**

Jean Luc DUPONT - Eric LOIZON

Considérant l'importance de l'agriculture pour le Pays du Chinonais et l'intérêt de travailler à la transition du territoire en faveur d'une alimentation plus en lien avec la production locale, le Comité syndical a décidé, lors du Débat d'orientation budgétaire, d'engager un travail d'état des lieux et d'enquête sur la situation du Pays, les difficultés et les attentes, pour pouvoir avancer sur cette thématique. Un recrutement dans le cadre d'une mission de quelque mois a alors été envisagé.

Le Président présente sa proposition pour la mise en place d'une mission qui permettrait de dresser les perspectives dans ce domaine, à partir d'une fiche décrivant le contenu et les conditions de la mission, figurant au rapport de présentation :

Objectifs de la mission :

- Avoir une vision précise de la situation (diagnostic)
- Appréhender les possibilités de développement de l'agriculture (produire plus et mieux sur le territoire) et d'une alimentation recourant davantage aux produits locaux (tendre vers plus d'autonomie alimentaire en accroissant la part des produits locaux dans l'alimentation)
- Appréhender les voies d'amélioration de la qualité alimentaire

- Créer les conditions d'une dynamique de l'alimentation en prenant en compte la situation et les attentes de tous les niveaux de la « filière alimentaire » (producteurs, distributeurs, consommateurs...)
- Identifier les possibilités de diversification des acteurs agissant dans le champ alimentaire
- Identifier et soutenir des initiatives solidaires
- Définir les orientations à prendre pour répondre au but exprimé

Pour ce faire, il convient de recruter un chargé de mission dédié, pour une durée d'un an si les financements escomptés sont obtenus :

- Candidature au dispositif de Volontaire Territorial en Administration lancé en février par l'Etat (VTA), qui permet de soutenir par une aide forfaitaire de 15 000 € le recrutement d'un chargé de mission en CDD pour un appui en ingénierie dans les collectivités rurales ;
- Sollicitation de l'aide de la Région par le CRST, l'aide pouvant aller jusqu'à 60% maximum du coût du poste, dans le respect du plafond d'aides autorisé.

En cas d'insuffisance des co-financements, la durée de la mission serait réduite à 8 mois.

Les modalités de recrutement seraient les suivantes :

- CDD en Contrat de Projet
- Formation : Niveau 6 minimum (bac + 3) dans le domaine agricole/alimentaire ou le développement local
- Rémunération conforme à la grille indiciaire de la FPT, pouvant tenir compte de l'expérience

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve la création de la mission selon les conditions proposées, pour une durée d'un an si les financements escomptés sont obtenus, réduite à 8 mois à défaut de l'un d'entre eux
- Autorise le Président à procéder au recrutement, à solliciter les financements auprès de la Région et de l'Etat (VTA) et à effectuer toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la mission.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Gilles MORTIER